



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de l'OURTHE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Dévergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

INVEP Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,
 Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
 Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
 Jean-Luc LEJEUNE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE L'OURTHE
 Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité, de la Forêt et de l'Environnement
 Benoît LUYTEN

Le Ministre-Président
 Elio DI RUPO

Feuille n° 38/45 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (IIb)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III)
 habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin
 (*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant adjugé ou en construction à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression
 Collecteur gravitaire
 Egout sous pression
 Egout gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover
 Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
 Eau de surface ayant fonction de collecteur
 Canalisation spécifique en assainissement autonome
 Canalisation d'eau claire existante
 Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique existante adjugé ou en construction à réaliser
 Station à statut particulier existante adjugé ou en construction à réaliser
 privée à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Dévergement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant adjugé ou en construction à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 1/10/2005)
 Captage public
 Zones de protection de captage artésiennes
 Prévention rapprochée (Ia)
 Prévention éloignée (Ib)
 Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/09/2002)
 Navigable
 Sûreté catégorie
 2ème catégorie
 non classé
 Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 14/05/2004)
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000

Limite naturelle :
 Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 26/11/2004)
 Les zones ou à l'application des différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.
 Les zones destinées à l'urbanisation sont au PASH et relèvent de la responsabilité de la DGATLP.
 L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
 Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/07/2005)
 40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
 Remarque : le document peut présenter des fonds de plan datés à différentes époques et selon différentes échelles.
 Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGATLP - IGN
 Traitement des données : CEA et SPGE

